

Les deux mille vingt-cinq le mardi vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil communautaire de Liroupe, présidé, également convoqué le 28 juin 2025, par le Président, a été réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle-Aquitaine - site de Liroupe, sous la présidence de Christine DUBOIS, Président.

Gaston CHASSAGNE, Vice-Président, désigné au service de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Associés associés avec obligation de secours:

- M. Jacques BOUCHÉ donne pouvoirs à M. Alexandre PORTHEVAULT
- M. Serge BOUCHÉ donne pouvoirs à M. Claude GOSNIN
- M. Brachima DIA donne pouvoirs à M. Nicolas JANBY
- M. Marc MARTEL-SCHUCHER donne pouvoirs à M. Herve MARTEL-DEJES
- M. Lucien MATHIEU donne pouvoirs à M. Sylvain MATHIEU
- M. Marc LAPACE donne pouvoirs à M. Gilles BENOIST
- M. Lucien DEBORDO donne pouvoirs à M. Emile ROGER
- M. Jimmy ELIED donne pouvoirs à M. Jean-Luc SCHNEP
- M. Lucien LAFITE donne pouvoirs à M. Jean-Luc LAFITE
- M. Steph. NASTRA donne pouvoirs à M. Guillaume JUREN
- M. Mathieu FARMER donne pouvoirs à M. Herve AMARANTINE
- M. Nadine REYER donne pouvoirs à M. René WINGAERT
- M. Patrick LAFITE donne pouvoirs à M. Patrick LAFITE
- M. Hubert LAURENT donne pouvoirs à M. Michel THOMAS

Alerte :
R. Adam-Bourdon

L'ORDRE DU JOUR EST

Convention entre Limoges Métropole et l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) pour le déploiement d'une plateforme « Conjointes Boucser »

Convention entre Limoges Métropole et l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) pour le déploiement d'une plateforme « Conjointes Booster »

Délibération du 24 juin 2025



TÉLÉCHARGER